



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Février 1996

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



ous vous annonçons dans la dernière édition du *Beau Lieu* que dans le cadre de l'émission «Le Jour du Seigneur» de Radio-Canada, la célébration eucharistique de Sainte-Pétronille sera télédiffusée le dimanche matin 3 mars à 10:00 mais **enregistrée la veille**, soit le samedi 2 mars à 16:30.

Tous sont invités à venir participer à cet événement soulignant les **125 ans de l'édification de notre église**. En s'associant avec la communauté de Saint-Pierre, nous soulignons également, de façon concrète et de manière pastorale, la restructuration de la loi synodale par le regroupement des paroisses.

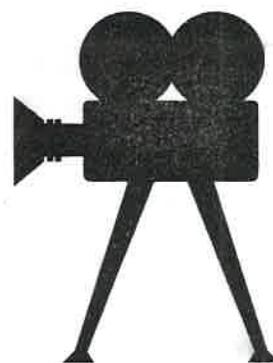
Nous vous invitons donc tous à venir célébrer et chanter votre foi ainsi qu'à la partager avec la communauté chrétienne de l'ensemble du Canada en plus de vivre une expérience unique préparée par une équipe de personnes impliquées.

Quelques précisions...

Veillez noter qu'exceptionnellement pour cette fin de semaine spéciale, une seule messe sera célébrée à Sainte-Pétronille, soit celle où l'enregistrement aura lieu, c'est-à-dire le samedi 2 mars à 16:30. Pour ceux et celles qui préfèrent une célébration eucharistique sans les caméras, nous vous invitons à assister à la messe à Saint-Pierre, le dimanche matin 3 mars à 11:00.

Au plaisir de célébrer notre foi avec vous,

Yves-André Beaulé
pour le comité de pastorale de Sainte-Pétronille



Merci cher monsieur!

Le comité de la bibliothèque remercie M. Yves Mireault pour son lancement de livre et l'exposition de ses œuvres dans notre local. Nous remercions également les gens qui se sont déplacés pour encourager cet artisan local doublé d'une âme de poète.

Pour ceux et celles qui ont raté l'exposition, quelques pièces ont été laissées à la bibliothèque ainsi qu'un exemplaire du recueil de poèmes.

Lise Paquet
pour le comité des bénévoles de la bibliothèque de Sainte-Pétronille

Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés dans l'ensemble de la municipalité par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage portant le numéro 151 dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :**

1. Lors d'une séance tenue le 5 février 1996, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 233 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151. Les modifications proposées sont à l'effet :

1^o d'ajouter un nouvel article à la section 4 du règlement de zonage stipulant :

Article 123.2 Orientation du bâtiment principal

La ligne faîtière de tout bâtiment principal érigé sur un lot adjacent au chemin du Bout-de-l'Île, doit être parallèle à ce chemin.

Dans le cas d'un bâtiment principal à quatre versants ou dans le cas de bâtiment où la ligne faîtière n'est pas évidente, c'est la façade principale de ce bâtiment érigé sur un lot adjacent au chemin du Bout-de-l'Île qui doit être parallèle à ce chemin.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mars 1996, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille **CE** 15^{ième} **JOUR DE**
février **MIL NEUF CENT** quatre vingt seize.



Secrétaire-trésorier

Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage portant le numéro 151. Une description détaillée et un croquis sont contenus plus loin dans l'avis.

AVIS PUBLIC

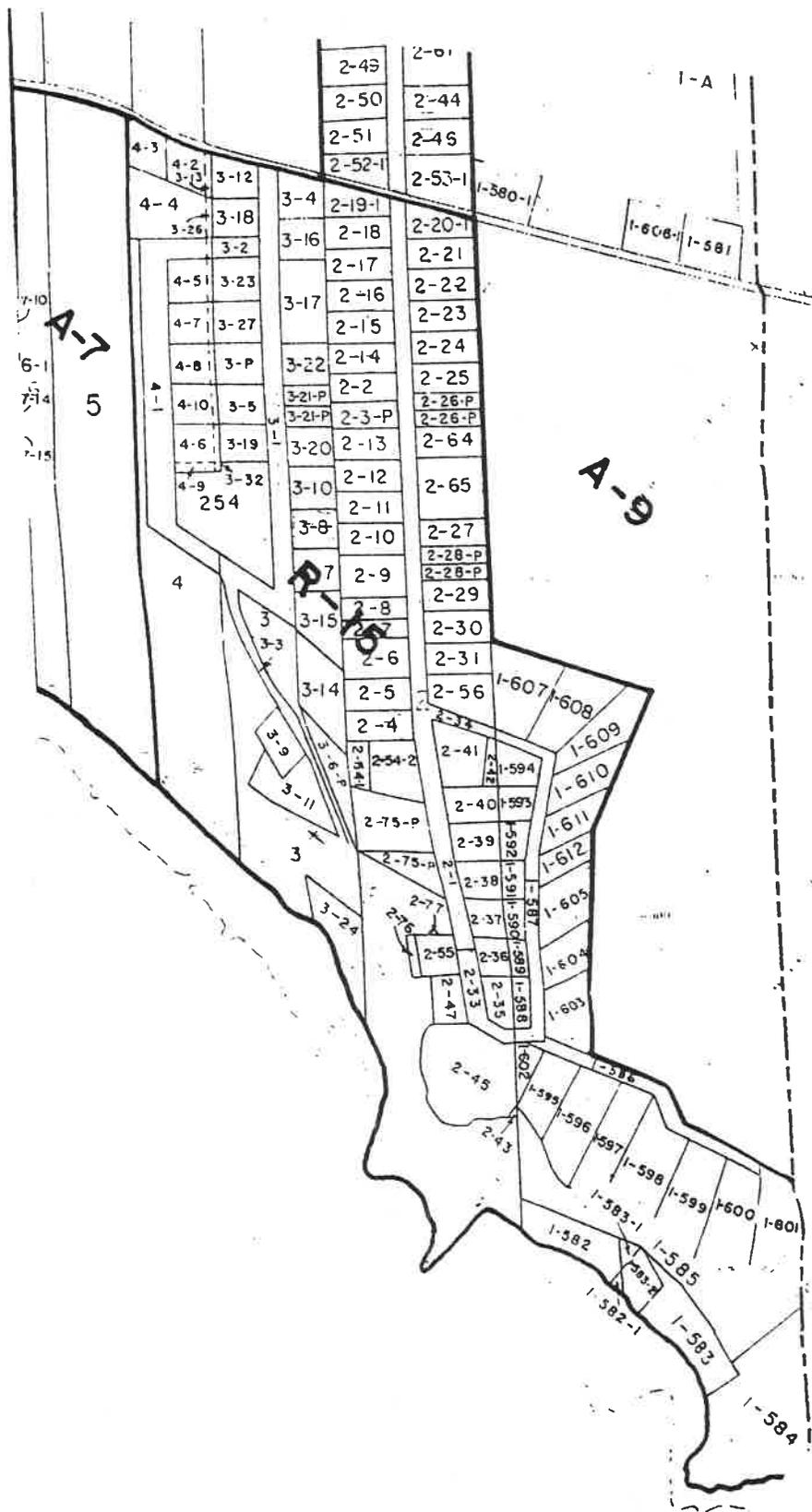
**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :**

1. Lors d'une séance tenue le 5 février 1996, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 232 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151. Les modifications proposées sont à l'effet :
 - 1^o de remplacer le sous-paragraphe 3 du paragraphe A) de l'article 98 par le texte suivant:
 - A) Bâtiment principal :
 - 3- «Une marge de recul arrière minimale de 7,5 mètres. Dans le cas où la ligne arrière du lot coïncide avec la ligne de crête de la falaise, une marge de recul arrière minimale calculée à partir de la ligne de crête de la falaise, égale à la hauteur du talus jusqu'à un maximum de 20 mètres, doit être respectée.»
 - 2^o de remplacer, dans le texte du paragraphe B) de l'article 98, «qu'à l'intérieur de la cour arrière» par «qu'à l'intérieur des cours latérales et arrière» ;
 - 3^o d'ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe B) de l'article 98:
 - B) Bâtiment secondaire:

«Dans le cas où la ligne arrière du lot coïncide avec la ligne de crête de la falaise, une marge de recul arrière minimale calculée à partir de la ligne de crête de la falaise, égale à la hauteur du talus jusqu'à un maximum de 20 mètres, doit être respectée.»
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mars 1996, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.
4. La zone R-15 est délimitée comme suit :

Nord:	le chemin du Bout-de-l'Île
Est:	la ligne de lot Ouest du lot 1
Sud:	le fleuve Saint-Laurent
Ouest:	la ligne de lot Est du lot 5



DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille CE 15ième JOUR DE
février MIL NEUF CENT quatre vingt seize.


 Secrétaire-trésorier

Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage portant le numéro 151. Une description détaillée et un croquis sont contenus plus loin dans l'avis.

AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :**

1. Lors d'une séance tenue le 5 février 1996, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 234 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151. Les modifications proposées sont à l'effet :

1^o les lots 48-1, 48-2, 48-3, 48-4, 48-5, 48-6, 48-7, 48-8, 48-9 et 48-10 soient inclus dans la zone R-2 S-2 (Ouest) et que l'annexe A-1 soit modifiée en conséquence, c'est-à-dire en enlevant une partie de la ligne séparative Ouest de la zone R-2 S-2 (Ouest) entre la limite sud du lot 46-160 et la limite Nord du lot 46-1-1-1.

2^o qu'une ligne séparative entre les zones A-5 et R-12 soit tracée au plan de zonage (annexe A-1) le long du chemin du Bout-de-l'Île à partir de la limite Ouest du lot 46-1-1-1 jusqu'à la limite Est du lot 54-5.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mars 1996, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

4. La zone R-2 S-2 (Ouest) est délimitée comme suit:

Nord: chemin du Bout-de-l'Île
Est: la rue Orléans (côté ouest)
Sud: chemin du Bout-de-l'île
Ouest: la ligne Est des lots 46-159-P, 46-159 et 46-158

La zone R-12 est délimitée comme suit:

Nord: le chemin du Bout-de-l'Île
Est: la ligne Est du lot 46-1-30
Sud: le fleuve Saint-Laurent
Ouest: la ligne Est du lot 54-5

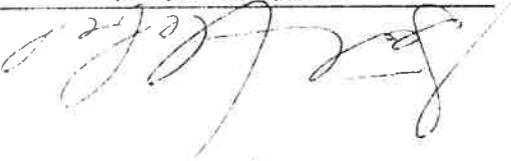
La zone A-5 comprend les lots suivants:

46-159-P, 48-P, 50-P, 50-11, 51-P, 51-15, 51-16, 52, 52-9, 53-3, 54-1-1, 54-5, 55-1-1, 55-4, 56-1-1, 56-3, 57-1-1, 57-3, 59 et 63

DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille CE 15^{ème} JOUR DE
MIL NEUF CENT quatre vingt seize.

Actuel

Secrétaire-trésorier



Maire suppléante

Veuillez prendre note que c'est maintenant au tour de Mme Mireille Morency d'occuper le poste de maire suppléante.

Bacs bleus à récupération

Plusieurs d'entre vous n'êtes pas encore papiers destinés au recyclage. Vous pourriez soit le mardi et le jeudi de 19:00



venus chercher votre bac pour récupérer les veillez le faire aux heures d'ouverture de la à 21:30.

Neige dans la rue...

Dernier rappel avant la fin de l'hiver: il est strictement défendu de jeter votre neige dans la rue. Imaginez-vous un instant, responsable d'un accident (survenu en face de chez vous) causé par l'accumulation de neige en provenance de votre entrée privée! Merci pour votre collaboration.

P.S.: Environnement Canada prévoit d'autres précipitations de neige d'ici le mois de mai...

Chien errants... chien dérangeants!!

De nouvelles plaintes ont été déposées au bureau de la municipalité concernant les chiens errant dans les rues de Sainte-Pétronille. Les gens se plaignent qu'ils ne peuvent plus prendre leur «marche de santé» par crainte de devoir affronter ces chiens. Des mésaventures ou incidents fâcheux (chiens qui jappent ou vous sautent dessus...) [même sans malice de la part de ces chiens] peuvent causer de sérieux traumatismes psychologiques chez des gens qui aspirent également à la tranquillité de leurs milieux.



Nous vous rappelons qu'il existe un règlement municipal qui interdit aux propriétaires de chiens de laisser aller leur ami fidèle hors des limites de leur terrain sans collier et laisse. Le conseil municipal est sensibilisé à ce phénomène et verra à faire appliquer le règlement.

Semaine Scout et Guide

La semaine du 18 au 24 février 1996 est proclamée «Semaine Scout et Guide». Cet événement sera souligné à Sainte-Pétronille par une soirée «Porte ouverte», **vendredi le 23 février** au local des scouts situé au sous-sol du centre communautaire. Venez rencontrer les animateurs de ce mouvement ainsi que des membres de leur conseil d'administration.

Louer la salle du centre communautaire

Le plan de réaménagement du centre communautaire Raoul-Dandurand prévoit la possibilité de louer la grande salle pour diverses activités telles soirées de danse, rassemblement de familles ou autres événements particuliers. À un coût très abordable comprenant le service d'entretien, les futurs «clients» verront à assumer les dépenses encourues pour les besoins de leur organisation: décoration, permis de boissons, disco mobile, etc. Nous vous informerons prochainement des dates disponibles ainsi que le coût de location pour la grande salle.



Le Bel Âge

Juste un petit rappel pour vous informer que les gens du club de l'âge d'Or «Le Bel Âge» se réunissent tous les mercredis après-midi de 13:00 à 17:00 au 2^e étage du centre communautaire dans le local en face de la bibliothèque. Si vous êtes intéressés par les parties de cartes entre amis ou encore par les casse-tête, la couture, le tricot, venez rejoindre le groupe! Il y a toujours de la place pour les nouveaux membres. Bienvenue à tous!

Terrain de jeux d'été à Sainte-Pétronille

Lors de la dernière assemblée du conseil, on a pu apprendre que la quatrième édition du terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille sera de nouveau à l'horaire sous la coordination de Raynald Fiset, instigateur de ce projet estival. De «source sûre», l'équipe du *Beau Lieu* a appris que les enfants en verront encore cette année de toutes les couleurs... Nous ne pouvons malheureusement pas dévoiler le contenu de la programmation étant tenu sous une interdiction de publication! Notez cependant que le terrain de jeux se déroulera cet été du **26 juin au 9 août 1996**.



Ste-Pétronille I. Q.

~~—Chemin Royal~~
~~—Avenue Royale~~
Chemin du Bout-de-l'Île



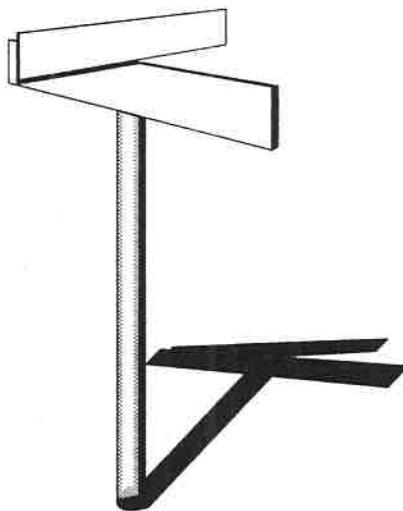
Le service d'appels d'urgence 9-1-1 offert par Bell Canada sera bel et bien en opération à Sainte-Pétronille à compter du **18 mai 1996**. Toutefois, veuillez porter une attention particulière à ce qui suit: le réseau de communication du service 9-1-1 étant

entièrement informatisé, un appel d'urgence ne pourra s'avérer rapide et efficace que **si seulement la bonne adresse est fournie aux réceptionnistes en poste**. Ainsi, un appel de détresse provenant d'une personne de Sainte-Pétronille qui dit résider sur le «chemin Royal» ne pourra être localisé rapidement **car il n'y a pas de chemin Royal à Sainte-Pétronille** enregistré dans leurs fichiers informatiques. À partir de maintenant, tous les résidents concernés devraient prendre la bonne habitude de dire et d'écrire comme lieu de résidence: **chemin du Bout-de-l'Île**.

En 1989, la Commission de toponymie, qui a pour mandat d'officialiser les noms des voies de communication de la municipalité de Sainte-Pétronille, rendait public un document qui a déjà été publié antérieurement, et que nous vous soumettons à nouveau:

Sainte-Pétronille

- 1 • rue d'Orléans
- 2 • rue Marie-Anne
- 3 • rue des Chênes Nord
- 4 • rue des Chênes Sud
- 5 • rue du Cap-de Condé
- 6 • rue Horatio-Walker
- 7 • rue Gagnon
- 8 • rue du Quai
- 9 • rue Genest
- 10 • rue des Hêtres
- 11 • rue des Pins Sud
- 12 • rue des Pins Nord
- 13 • rue Ferland Nord
- 14 • rue Ferland Sud
- 15 • rue Laflamme
- 16 • **chemin du Bout-de-l'Île**
- 17 • chemin de l'Église
- 18 • rue des Sorbiers



JOUER AUX QUILLES avec L'ABIO

Compte tenu du succès remporté lors de la journée de quilles tenue en novembre dernier et les charmantes rencontres que cela a suscité, nous avons décidé de répéter l'expérience. Donc, **le 30 mars prochain**, nous vous invitons à venir jouer aux quilles avec nous!

Vous devez réserver vos allées par équipe de 5 joueurs. Heures disponibles: 13:00, 15:30, 18:00, 20:30 et 23:00. Pour trois parties, il vous en coûtera 6 \$ plus un supplément pour la location de vos souliers. Vous pouvez réserver en contactant Monique Leclerc au 829-1184 ou au 651-5144.

C'est un rendez-vous à la **salle de quilles Tremblay**, 95, 104^e rue à Montmorency, **le samedi 30 mars**.

Au plaisir de se rencontrer!

Claire Beaulé, prés.

Messe de la basilique Sainte-Anne au canal 9



Pour votre information, nous tenons à vous faire savoir que la messe, en provenance de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré et télédiffusée tous les matins de la semaine, vous est maintenant accessible à 7:10 et ce, en direct au canal de votre télévision communautaire.

Après de nombreuses démarches, les responsables du projet «Ma Rencontre avec Dieu» ont obtenu que le réseau de l'Île d'Orléans soit branché directement sur le réseau de la Côte-de-Beaupré. Vous pourrez donc désormais bénéficier de toutes les activités diffusées en direct, en particulier de la messe du premier vendredi du mois qui vous parvient de la chapelle du Saint-Sacrement à 19:30.

Heureux de vous faire profiter de ce service, nous comptons sur votre soutien et votre collaboration.

Les Aides de Sainte-Anne
par Gérard Drouin, prés.

ÉDITION SPÉCIALE À L'ÎLE

Le prototype d'un journal commun pour les 6 municipalités paraîtra à l'Île en **avril prochain**. Sous le nom de «**Autour de l'Île**», cette édition spéciale devrait répondre à la demande des gens ayant rempli le sondage du printemps dernier. La majorité ayant opté pour un tel journal.

Des représentants des journaux communautaires et municipaux de l'Île se sont donc réunis et, appuyés par toutes les municipalités, ont décidé de produire un prototype. Cette édition spéciale permettra de mesurer l'intérêt de la population et constituera éventuellement les assises d'un journal édité conjointement par les municipalités de l'Île. Le comité bénéficie d'une subvention de 3 750.00 \$ du ministère de la Culture et des Communications. Les municipalités fournissent 1 250.00 \$ pour un total de 5 000.00 \$

La date de tombée des articles pour cette édition spéciale est fixée au **10 avril prochain**. Exceptionnellement, tous les petits journaux habituellement livrés dans les paroisses ne seront pas publiés en avril.

Ce journal comportera 15 % d'espace publicitaire. Si vous êtes intéressé à faire publier une annonce, vous pouvez rejoindre madame Hélène Blais, conseillère et responsable du *BeauLieu*. (828-2707).

«*Autour de l'Île*» vous permettra de comparer et de juger du bien fondé d'un journal commun à l'ensemble des résidents de l'Île. Cette édition vous invitera à formuler vos commentaires par le biais d'un mini sondage à remplir et à faire suivre à l'adresse qui y sera mentionnée.

Veuillez prêter une attention particulière à ce prototype qui sera publié dans la dernière semaine



d'avril. En donnant votre appréciation et/ou commentaires, vous contribuerez à donner l'heure juste au comité de bénévoles actuellement affairés à implanter ce nouveau moyen de communication à l'Île.

Si vous aimez «*Autour de l'Île*», il remplacera les petits journaux locaux. Dans le cas contraire, nous reviendrons aux publications habituelles.

Comité du regroupement des services de soutien

La maison des jeunes de l'Île d'Orléans

Message important

Pour faire suite à une demande des jeunes de l'Île, la maison des jeunes de l'Île d'Orléans sera maintenant ouverte à **tous les samedis de 13:00 à 21:00 et les dimanches de 12:00 à 16:00**.

Le 24 février 1996 sera une date importante à la MDJ car nous recevrons toutes les Maisons des jeunes de la Côte-de-Beaupré et de Beauport pour un **tournoi de billard**. Bienvenue à tous et si tu veux participer, tu dois t'inscrire.

Pour les statistiques du mois de janvier, 102 jeunes sont venus à la MDJ en 11 jours d'ouverture, ce qui fait une moyenne de 9,27 jeunes par jour d'ouverture.

N'oubliez pas qu'il y a un répondeur qui vous informe de la programmation de la semaine et qui peut prendre vos messages. Pour nous rejoindre: 829-3606

Recherché(e): secrétaire pour la maison des jeunes

La MDJ recherche un ou une bénévole pouvant siéger au conseil d'administration. Nous recherchons un ou une secrétaire pour prendre des notes lors des réunions, préparer l'ordre du jour et quelques autres petits travaux.

Nous savons que c'est toujours coûteux de s'engager bénévolement mais je vous assure que c'est enrichissant et valorisant; plusieurs bénévoles pourraient en témoigner. En plus, c'est une bonne cause, l'avenir du monde, c'est pour nos jeunes.

Pour des jeunes qui sortent de l'école et qui seraient intéressés à occuper ce poste, je tiens à leur mentionner que le bénévolat est très bien vu par les employeurs. Vous pouvez vous engager en toute quiétude; vous ferez partie d'un groupe intéressant et dynamique. Pour plus d'information, communiquez avec Céline Blouin au 828-9939.



Daniel Vaillancourt
pour le c.a. de la maison des jeunes de l'I.O.

Club Richelieu

...Que le dicton: «les années se suivent mais ne se ressemblent pas!» se réalise. Que l'année 1996 soit bénéfique pour tous et remplie de foi et de bonheur.

Concours littéraire

Tous les élèves du secondaire sont invités à s'inscrire au concours littéraire du Richelieu régional en contactant les directions d'écoles concernées qui ont en main toute la documentation à cet effet. Une occasion de mettre à l'épreuve ses talents littéraires et gagner des prix intéressants.

À tous les ans, le Club Richelieu International organise en mars une semaine de la francophonie dont les médias font la promotion. Chacun devra s'impliquer à sa façon, dans son milieu respectif, afin de sauvegarder notre héritage national, car n'oubliez pas que le Québec est le seul îlot francophone important en Amérique du Nord.

Fonds d'entraide

Notre fonds d'entraide à la jeunesse de l'Île d'Orléans est à la disposition des plus démunis de notre milieu. Nous aidons financièrement les organismes humanitaires et culturels, comme la Maison des Jeunes de l'I.O., qui répond sans doute à un besoin; également, aux individus «bourrés de talent» qui sont sans le sou. Afin de subvenir à ces besoins, nous aurons, le 23 mars prochain, notre casino dont les profits sont versés à ces fins. Vous serez informés en temps opportun, par communiqué, des modalités de cette

activité sociale. Nous comptons à l'avance sur votre participation et votre grande générosité.

Autres activités pour l'année

Octobre: Congrès International des Richelieu. Une activité spéciale est prévue à l'Île d'Orléans.

Concours des maisons fleuries

Le Club Richelieu I.O., par son représentant M. René Paquet, la MRC de l'Île et la Société d'horticulture du Québec parrainent le concours des maisons fleuries. Nous constatons avec fierté que les Orléanais manifestent beaucoup d'intérêt à l'embellissement floral. Bravo! Nos visiteurs auront raison de nous dire que l'Île d'Orléans est une corbeille de fleurs sur le Saint-Laurent. Laissez-moi vous informer qu'en 1997, le chemin de ceinture sera baptisé la route des fleurs et qu'en 1998, il y aura un parc floral international dans la région de Québec. Le moins que l'on puisse dire: «Ça sent bon pour les prochaines années!».

Notre Club siège sur la Table d'Action-jeunesse Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans et sur la Table de concertation de l'Île d'Orléans. Nous mettons à contribution notre expérience et nos connaissances pour le mieux-être des nôtres. Vous êtes toujours les bienvenus lors de nos soupers mensuels où l'on échange sur des sujets tels l'environnement, l'éducation, la santé, la culture, etc. Pour plus d'information sur les activités du Club: 829-3357 ou 828-2815.

Georges-Henri Blouin
pour le Club Richelieu Île d'Orléans

Chambre de commerce Concours d'illustrations

Le comité organisateur du concours d'illustrations pour le guide 1996-97 tient à remercier chaleureusement et à féliciter les 10 participants qui ont répondu à leur appel, l'automne dernier.

Les œuvres ont été jugées et celle de **madame Helen Faber** a été retenue.

Les membres du jury ont avoué avoir apprécié la grande qualité des originaux à sélectionner. Ils ont également suggéré de faire usage des très beaux travaux offerts à ce concours. Vous pourrez voir ces belles créations artistiques lors de l'ouverture officielle de la saison 1996-97 du bureau d'information touristique au printemps.

Soyez attentif pour connaître la date exacte de l'exposition. Bienvenue à tous.

Besoin d'une gardienne?

J'offre mes services pour garder vos enfants les soirs de semaine jusqu'à 22:30 et les fins de semaine en tout temps. Je suis étudiante au secondaire et déjà passablement d'expérience comme gardienne auprès des enfants de Sainte-Pétronille.

Si vous désirez faire affaire avec une gardienne qui ne se limite pas à regarder la télévision...
J'adore dessiner et bricoler avec les enfants.

Irène Deschamps 828-9861

N.B.

L'équipe du *Beau Lieu* sera toujours prête à publier les offres de gardiennage afin de rendre service aux jeunes qui veulent travailler tout en permettant aux parents de Sainte-Pétronille de se constituer une banque de noms de gardiens et gardiennes.



Sécurité publique = Sûreté du Québec I.O.



Il me fait plaisir aujourd'hui d'inaugurer cette nouvelle chronique sur la sécurité publique, nous permettant ainsi de vous tenir informés sur les réalisations et projets de votre service de police.

L'année est déjà bien entamée; nos rencontres avec vos représentants du comité consultatif nous ont permis d'identifier nos priorités pour l'Ile d'Orléans. Celles-ci découlent d'une consultation faite au sein de différents groupes cibles de votre région. Ainsi, pour l'année 1996, nous mettrons l'accent, en matière de sécurité routière, sur la vitesse. De plus, les camions se verront également assidûment vérifiés par nos patrouilleurs.

Un aspect que vous nous avez également signalé est la vente illégale d'alcool aux mineurs. Nous implanterons donc un programme spécifique pour contrôler ce domaine.

Il est certain que nous ne pouvons régler seuls les problèmes soulevés et que votre collaboration est nécessaire. En effet, la sécurité, la paix et la tranquillité, c'est l'affaire de tous. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information et tout renseignement d'intérêt. Ensemble, nous ferons de l'Ile d'Orléans un lieu de tranquillité.

En terminant, je vous rappelle que notre poste de Saint-Laurent est toujours ouvert le mardi de 13:00 à 15:00. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne Année en toute sécurité...

Association des nouvelles mamans

C'est une nouvelle association qui s'adresse aux mamans qui ont des enfants de 0 à 5 ans et qui sont disponibles de jour.

C'est l'occasion d'échanger avec d'autres mamans sur différents sujets et de permettre aux enfants de se faire de nouveaux amis.



Les rencontres ont lieu dans la salle de réunion du CLSC de Saint-Pierre au 1201 chemin Royal et ce, tous les mardis aux deux semaines de 10 heures à 11.30 heures: 27 février, 12 mars, 26 mars, etc.

Vous êtes donc cordialement invitée à vous joindre à nous. Il n'y a aucun frais pour faire partie de l'Association et nous vous offrons sur place le café, le jus et les biscuits, tout à fait gratuitement.

Pour plus de renseignement: Linda Delage (828-2958); Nathalie Michaud (828-9711); Chantal Durand (828-9696)

Lt André Thibodeau

Chef de poste, Sûreté du Québec
Poste de Québec-Métro

Aide-mémoire

Assemblée du conseil

Le premier lundi de chaque mois

Mairie

Mardi et jeudi soir de 19:00 à 21:30
Téléphone: 828-2270 (laissez un message si occupé)

Bibliothèque

Dimanche de 10:00 à 12:00
Mardi de 19:00 à 20:30

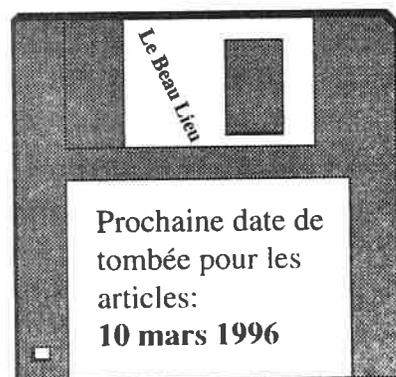
Patinoire

Sur semaine: de 13:00 à 17:00 et de 18:30 à 22:00
Fin de semaine: de 10:00 à 22:00

Presbytère: 828-2656

Police: 623-6249

Pompier: 648-2606



La relâche scolaire du 4 au 8 mars



MISSISSIPPI



Au programme:

- * Patin et jeux sur patinoire
- * Sculpture de neige, bonhommes, animaux, etc.
- * Construction de forts
- * Glissade au Club de golf
- * Ateliers d'arts plastiques
- * Atelier de céramique
- * Jeux de ping-pong, pichenolles, cartes, mississippi, théâtre, etc.



gliss



Animation: Geneviève Turgeon (ex-monitrice du terrain de jeux)
Raynald Fiset

Chacun apporte son dîner et une collation. Ne pas oublier les patins, son traîneau (trois skis, soucoupe), du linge de rechange, une paire d'espadrilles de même que son...**sourire!**

Horaire: De 9:00 à 15:30. Il n'y a pas de service de garde avant ni après les heures d'ouverture.

Coût: 35.00 \$ par enfant pour toute la semaine; chèque à l'ordre du comité des loisirs de Sainte-Pétronille. **BONNE RELÂCHE!**



Anne Noël Deschamps, conseillère (828-9861)
Raynald Fiset, coordonnateur

Des gens de tous les âges au centre communautaire!

Le conseil municipal de même que les membres du comité des loisirs constatent, avec satisfaction, une participation des gens de Sainte-Pétronille aux activités rattachées au centre communautaire. Que ce soit pour les usagers de la bibliothèque, pour ceux qui suivent les ateliers d'arts plastiques et de céramiques ou encore pour les friands de la patinoire, le centre communautaire demeure un lieu de rencontre où il fait bon échanger entre amis.

Le soleil prenant de jour en jour de sa force printanière, la conseillère Anne Noël Deschamps tentera d'ici la fin mars de prolonger la période d'accès à la grande salle même si la patinoire n'est plus en opération. Ainsi, les joueurs de billards, ping-pong ou autres pourront continuer à se divertir et ce, pendant cette période de fonte des neiges plutôt ennuyante à passer pour les adeptes de sports d'hiver. Cette période d'essai sera évaluée par rapport au taux de fréquentation observé dans la grande salle. Madame Deschamps insiste pour rappeler aux résidents de Sainte-Pétronille qui n'ont pas encore fréquenté le centre communautaire que la grande salle de jeux ne constitue pas une «maison des jeunes» mais un lieu de rassemblement où tous, jeunes et moins jeunes, peuvent y trouver leur compte.



Offre d'emploi à temps partiel

La municipalité est à la recherche d'une personne «majeure et vaccinée», enjouée, dynamique, responsable et jouissant d'une grande tolérance aux bruits variés: ping-pong, Mississippi, musique, rires, etc....

En l'absence des deux employés de la municipalité, cette personne se verra confier la responsabilité de la grande salle, de l'équipement récréatif ainsi que du petit casse-croûte. Taux horaire: 7.00 \$. Les intéressé(e)s donnent leur nom au secrétaire municipal. Bienvenue aux étudiants.

